

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 469

Rubrik: Le point de vue de Martial Leiter

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

té, le prix de la journée d'hôpital à Genève demeurera le plus bas de Suisse, et cela malgré la pression du lobby des cliniques privées.

Pourtant la gauche hésite. A cause du cadre dans lequel cette mesure de hausse s'inscrit inévitablement. Une touche parmi d'autres dans le tableau: plutôt que d'accroître la pression fiscale sur les gros revenus, le nouveau responsable des Finances genevoises a préféré augmenter la quasi-totalité des taxes officielles; dans certains cas, les parcomètres par exemple, les gros et les petits contribuables sont également touchés; mais dans d'autres, comme à l'hôpital et pour les transports communs, si l'augmentation annoncée se concrétise, ce sont les Genevois les plus modestes qui feront les frais de l'opération.

Le manque d'enthousiasme de la gauche face aux conséquences de la mesure en question se comprend: pour améliorer une situation financière, l'augmentation des recettes n'est pas la seule solution! En ce qui concerne l'hôpital, pourquoi n'a-t-on pas envisagé certaines économies sur le revenu des responsables médicaux (on sait que, selon des estimations sérieuses ces revenus ascendent jusqu'à 500.000 francs, ce qui du reste n'a rien d'exorbitant par rapport au revenu moyen des médecins — environ 225.000 francs —; il faudra bien s'attaquer un jour ou l'autre à un des aspects du problème...)? pourquoi n'a-t-on pas envisagé de s'attaquer sérieusement au phénomène de multiplication des examens et des prescriptions, dû évidemment, pour une bonne part, à une absence de conscience économique et à la pression des lobbies pharmaceutiques et de l'appareillage médical.

Le parlement zurichois vient d'accepter un postulat socialiste visant à plafonner le revenu des médecins-chefs à 250.000 francs (actuellement de 150.000 à 700.000 francs) ou à taxer plus fortement les honoraires provenant de leur pratique privée. A Genève, ce sont les patients des classes les plus modestes qui devront supporter à eux seuls le poids des difficultés financières de l'Etat.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

